



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Insertion sociale

Question écrite n° 48724

Texte de la question

M. Jean-Pierre Kucheida appelle l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur la situation sociale des jeunes par rapport à l'ensemble de la population, telle que la fait apparaître l'étude réalisée par le Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts (CSERC). En effet, tant au point de vue de l'insertion professionnelle que du décalage des revenus, du chômage et de la précarité, la situation des jeunes, principales victimes du ralentissement économique, s'est très dégradée et les inégalités beaucoup plus développées depuis le début de l'actuelle décennie que lors des années quatre-vingt. Ainsi, la France est le pays où le taux d'activité des personnes de vingt à vingt-quatre ans est le plus bas : 52 % contre 69 % pour la moyenne des pays de l'OCDE. Il est effrayant de souligner que les dernières années sont marquées par l'élévation du chômage des diplômés et, la diminution de la part des jeunes dans l'emploi total ainsi que par l'accroissement du taux de pauvreté chez les jeunes, celui-ci passant de 11 % à 18 %. Cette situation ne manque pas d'engendrer une baisse sensible du niveau de vie et une accentuation des inégalités entre classes d'âge. Il lui demande, en conséquence, de lui faire part des mesures qu'il compte prendre pour remédier à cet alarmant état de fait.

Données clés

Auteur : [M. Kucheida Jean-Pierre](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48724

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 février 1997, page 922